



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Caen, le 6 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité sanitaire - Sécurité routière Week-end du 08 mai

Dans la perspective du processus de levée du confinement, annoncé à partir du 11 mai prochain, le Préfet du Calvados salue le civisme dont font preuve une très grande majorité de nos concitoyens en respectant les mesures mises en place pour éviter la propagation du virus. Les forces de l'ordre sont mobilisées, depuis le 16 mars dernier, pour veiller au respect des consignes gouvernementales afin d'éviter la diffusion du virus.

L'impatience vis à vis du déconfinement ne doit pas entraîner un relâchement des pratiques, en particulier à l'approche de ce long week-end.

Les personnes qui avaient quitté leur résidence principale pour la période du confinement ont la possibilité de la rejoindre dès à présent, mais uniquement pour reprendre une activité professionnelle ou en vue de scolariser leurs enfants. Il est à cet effet, impératif de se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case « motif familial impérieux ».

Des contrôles seront effectués durant tout le week-end, sur les routes du Calvados, tant sur les comportements routiers que sur le respect des règles sanitaires.

Ce week-end prolongé du 08 mai ne doit pas être, en cette période de confinement, synonyme de départ en vacances ou en villégiature. Le Préfet du Calvados rappelle que les comportements inadaptés, en particulier les excès de vitesse trop souvent relevés sur nos routes ces dernières semaines, feront l'objet de contrôles particuliers, de jour comme de nuit.

Lever sa vigilance après ces semaines d'efforts risquerait de faire courir inutilement un risque collectif.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication**

Tél : 02 31 30 64 00

Mél : pref-presse@calvados.gouv.fr

Suivez-nous sur
www.calvados.gouv.fr

